

PUBLICATIONS Légales

Etude de M. Edouard MARTIN, notaire à Lille.

CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Manufacture lilloise de Lincrusta

1. Extrait des Statuts. Suivant acte reçu par M. Edouard MARTIN, notaire à Lille, le dix-neuf mai mil neuf cent vingt-deux...

Article premier. Il est formé une Société anonyme qui existait entre les propriétaires des actions...

Article deuxième. Cette Société a pour objet la fabrication et la vente de la Lincrusta et de tous autres articles et produits...

Article troisième. La participation dans toutes les opérations se rapportant à l'objet ci-dessus par voie de création de Sociétés nouvelles...

Article quatrième. Le siège social est à Lille, rue Maugré, n° 30.

Article cinquième. La durée de la Société est de quatre-vingt-dix-neuf années, à compter du jour de la constitution définitive.

Article sixième. Messieurs THELLIER et FERRÉTI sont nommés administrateurs conjointement à la Société.

Article septième. Le bénéfice de toutes les opérations commerciales, industrielles, mobilières et financières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés...

Article huitième. Le capital social est fixé à la somme de cinq millions de francs divisé en cinquante actions de cent francs chacune.

Article neuvième. Le capital social peut être augmenté en une ou plusieurs fois par la création d'actions nouvelles...

Article dixième. Les actions sont administrées par un conseil composé de cinq membres au moins et de cinq au plus...

Article onzième. L'expiration de la Société ou de sa dissolution n'empêche pas le conseil d'administrer la Société...

Article douzième. L'expiration de la Société ou de sa dissolution n'empêche pas le conseil d'administrer la Société...

Administrateurs est de six ans. Toutefois le premier Conseil restera en fonctions jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui se réunira en mai mil neuf cent vingt-trois...

Article vingt-quatrième. Les délibérations du Conseil sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial...

Article vingt-cinquième. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Président du Conseil ou par deux Administrateurs.

Article vingt-sixième. Le Conseil peut déléguer à un ou plusieurs de ses membres les pouvoirs qui lui sont attribués par l'exécution de ses décisions...

Article vingt-septième. Tous les actes concernant la Société, décidés par le Conseil, ainsi que les retraits de fonds et valeurs, les mandats sur les banques, débiteurs et dépositaires...

Article vingt-huitième. Les actionnaires se réunissent chaque année en Assemblée générale par le Conseil d'Administration...

Article vingt-neuvième. Les délibérations de l'Assemblée générale sont constatées par des procès-verbaux inscrits sur un registre spécial...

Article trentième. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Président du Conseil ou par deux Administrateurs.

Article trente-et-unième. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-un décembre. Par exception, le premier exercice comprendra le temps écoulé depuis la constitution de la Société jusqu'au trente et un décembre mil neuf cent vingt-deux.

Article trente-deuxième. Les produits de la Société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux et des charges, sont répartis en deux parts égales...

Article trente-troisième. Les bénéfices nets, il est prélevé : 1° Cinq pour cent pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi...

Article trente-quatrième. Les bénéfices nets, il est prélevé : 1° Cinq pour cent pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi...

Article trente-cinquième. Les bénéfices nets, il est prélevé : 1° Cinq pour cent pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi...

Article trente-sixième. Les bénéfices nets, il est prélevé : 1° Cinq pour cent pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi...

Article trente-septième. Les bénéfices nets, il est prélevé : 1° Cinq pour cent pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi...

Article trente-huitième. Les bénéfices nets, il est prélevé : 1° Cinq pour cent pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi...

la liquidation est employé d'abord à amortir complètement le capital des actions si cet amortissement n'a pas encore eu lieu...

Article cinquante-troisième. Il est formé une Association qui existait entre tous les propriétaires des actions et dont le fonds de réserve spécial...

Article cinquante-quatrième. Pour faire publier les présents statuts et tout ce qui concerne la Société, les administrateurs ont autorisé M. Edouard MARTIN, notaire à Lille, à donner tous pouvoirs au personnel de la Société...

Article cinquante-cinquième. Pour faire publier les présents statuts et tout ce qui concerne la Société, les administrateurs ont autorisé M. Edouard MARTIN, notaire à Lille, à donner tous pouvoirs au personnel de la Société...

Article cinquante-sixième. Pour faire publier les présents statuts et tout ce qui concerne la Société, les administrateurs ont autorisé M. Edouard MARTIN, notaire à Lille, à donner tous pouvoirs au personnel de la Société...

Article cinquante-septième. Pour faire publier les présents statuts et tout ce qui concerne la Société, les administrateurs ont autorisé M. Edouard MARTIN, notaire à Lille, à donner tous pouvoirs au personnel de la Société...

Article cinquante-huitième. Pour faire publier les présents statuts et tout ce qui concerne la Société, les administrateurs ont autorisé M. Edouard MARTIN, notaire à Lille, à donner tous pouvoirs au personnel de la Société...

Article cinquante-neuvième. Pour faire publier les présents statuts et tout ce qui concerne la Société, les administrateurs ont autorisé M. Edouard MARTIN, notaire à Lille, à donner tous pouvoirs au personnel de la Société...

Article soixanteième. Pour faire publier les présents statuts et tout ce qui concerne la Société, les administrateurs ont autorisé M. Edouard MARTIN, notaire à Lille, à donner tous pouvoirs au personnel de la Société...

Article soixante-et-unième. Pour faire publier les présents statuts et tout ce qui concerne la Société, les administrateurs ont autorisé M. Edouard MARTIN, notaire à Lille, à donner tous pouvoirs au personnel de la Société...

Article soixante-deuxième. Pour faire publier les présents statuts et tout ce qui concerne la Société, les administrateurs ont autorisé M. Edouard MARTIN, notaire à Lille, à donner tous pouvoirs au personnel de la Société...

Article soixante-troisième. Pour faire publier les présents statuts et tout ce qui concerne la Société, les administrateurs ont autorisé M. Edouard MARTIN, notaire à Lille, à donner tous pouvoirs au personnel de la Société...

Article soixante-quatrième. Pour faire publier les présents statuts et tout ce qui concerne la Société, les administrateurs ont autorisé M. Edouard MARTIN, notaire à Lille, à donner tous pouvoirs au personnel de la Société...

Article soixante-cinquième. Pour faire publier les présents statuts et tout ce qui concerne la Société, les administrateurs ont autorisé M. Edouard MARTIN, notaire à Lille, à donner tous pouvoirs au personnel de la Société...

Article soixante-sixième. Pour faire publier les présents statuts et tout ce qui concerne la Société, les administrateurs ont autorisé M. Edouard MARTIN, notaire à Lille, à donner tous pouvoirs au personnel de la Société...

Article soixante-septième. Pour faire publier les présents statuts et tout ce qui concerne la Société, les administrateurs ont autorisé M. Edouard MARTIN, notaire à Lille, à donner tous pouvoirs au personnel de la Société...

AU DRAPÉAU BELGE 99, rue Gambetta, LILLE. Vente réclame complets 75 fr. 1.000 complets 45 fr. 150 fr. Le plus grand choix de COMPLETS TAILLÉS sur mesure et tout faits.

Mort aux Punaises. Liquide en bidonnet. Procédé garanti. Jamais une punaise ne reviendra.

Le TANK les foudroie !!

ON DEMANDE DES OUVRIERS pour la fabrication des carreaux en ciment.

MAISON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

ON DEMANDE DES OUVRIERS pour la fabrication des carreaux en ciment.

MAISON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

ON DEMANDE DES OUVRIERS pour la fabrication des carreaux en ciment.

MAISON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

MAÇON EN CHEMINÉE demande place, travail assuré.

PIANOS AUTOMATIQUES L. BAILLEUL 23, place d'Alger, LILLE. Ventes Echanges Réparations Repliquage de cylindres

U.S.D. MEDICAL INSTITUT D'ÉLECTRICITÉ MÉDICALE DE PARIS 124, RUE DE TOURNAI, LILLE. MALADES DE FEMME

U.S.D. MEDICAL INSTITUT D'ÉLECTRICITÉ MÉDICALE DE PARIS 124, RUE DE TOURNAI, LILLE. VOIES URINAIRES

AU COMPTANT ACHETEZ - À L'ESNE A CREDIT Nouvelle baisse de prix. Meilleur marché que partout ailleurs.

VELOS en magasin Modèles 1922 aux roues démontables à broche rose libre, frein nécessaires.

400 Machines à coudre 200 Voitures d'Enfants Nouveaux modèles garantis depuis 100 fr.

VOIES URINAIRES CLINIQUE SPÉCIALE dirigée par le DOCTEUR FEUDRER, chef de la Légion d'honneur.

21, Parvis Saint-Maurice LILLE. Consultations tous les jours de 9 heures à midi et de 3 heures à 7 heures.

LE BONGÈNE 7bis, rue des Augustins à LILLE. Informe sa fidèle clientèle que pour donner le repos hebdomadaire à son personnel...

L'ART de GUÉRIR CLINIQUE FAID Grand Établissement d'Électrothérapie Médicale et de Sérothérapie du Nord.

VOIES URINAIRES MALADIES DE FEMME SYPHILIS DU SANG. Principales Maladies Traitées à la CLINIQUE FAID.

INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE 17, Rue Paton, LILLE. Spécialité en matière de SYPHILIS DU SANG.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS DÉPARTEMENT DU NORD - PONTS ET CHAUSSÉES REFECTION DES ROUTES et des ouvrages d'Art des Régions Libérées

Le Mercredi 26 Juin 1922, à 15 heures, il sera procédé en séance publique, par M. le Préfet du Nord, en Conseil de Préfecture et en présence de M. l'ingénieur en Chef du département, dans les formes réglementaires, à l'adjudication au rabais, sur soumission scellée, des travaux désignés ci-après :

PREMIER LOT. — Reconstruction du tablier métallique du pont du boulevard Vauban, dit « Pont Vauban », à Douai, sur la Scarpe moyenne. Travaux à l'entreprise. Somme à valoir : 139.150 fr. 10.850 fr. Total : 150.000 fr.

DEUXIÈME LOT. — Reconstruction des culées et du tablier métallique du pont du chemin G.C.40 dit du « Trou oséger », au de « Prouvy-Thiant », sur l'Escaut. Travaux à l'entreprise. Somme à valoir : 275.581 fr. 54.418 fr. 30. Total : 330.000 fr.

TROISIÈME LOT. — Reconstruction de deux ponts en béton armé, du chemin de G. C. n° 45 sur la Selle et sa dérivation à Hespres. Travaux à l'entreprise. Somme à valoir : 114.523 fr. 18.214 fr. 34. Total : 132.737 fr.

CAUTIONNEMENTS : Provisoire 2.300 fr. — Définitif 4.600 fr. QUATRIÈME LOT. — Rechargement cylindres sur une longueur totale de 3.385 m., des chemins V.O., n° 1, 3 et 10, de la commune d'Erquinghem-Lys. Travaux à l'entreprise. Somme à valoir : 60.711 fr. 16.289 fr. Total : 77.000 fr.

CAUTIONNEMENTS : Provisoire 1.030 fr. — Définitif 2.060 fr. CINQUIÈME LOT. — Rechargement de la chaussée empierrée de diverses sections d'une longueur totale de 11.243 m., de la route départementale n° 23, du chemin 1. C. n° 5, de divers chemins V.O. et ruraux des communes de Cambrai, Carvin, Escaudoovers, Estrun, Ivuy, Niergnies, Thun-Lévroque, Naves, Ramilly et Thun-Saint-Martin. Travaux à l'entreprise. Somme à valoir : 141.321 fr. 35.679 fr. Total : 177.000 fr.

CAUTIONNEMENTS : Provisoire 4.700 fr. — Définitif 4.700 fr. SIXIÈME LOT. — Réfection de diverses sections d'une longueur totale de 7.668 m., des chaussées pavées et empierrées des chemins V. O. n° 2, 3 et 10 et des chemins ruraux n° 1, 2, 3, 4, 6, 10, 11 et 12 de la commune de Douchain. Travaux à l'entreprise. Somme à valoir : 170.729 fr. 44.270 fr. Total : 215.000 fr.

CAUTIONNEMENTS : Provisoire 3.500 fr. — Définitif 7.000 fr. SEPTIÈME LOT. — Rechargement de la chaussée empierrée sur une longueur totale de 16.340 m., de diverses sections des chemins I. C. n° 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 84